



**Commission de Suivi de Site
de la société PRIMAGAZ
Usine de Dainville**

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Réunion du vendredi 14 septembre 2022 à 10h00

Présidée par : M. Alain CASTANIER, Secrétaire Général de la préfecture du Pas-de-Calais

Lieu : En ligne

Objet : CSS de la société PRIMAGAZ – Usine de Dainville

Rédacteur : Jérôme HERBAUT-DEQUIDT

Téléphone : 03 21 63 69 37

Mel : jerome.herbaut@developpement-durable.gouv.fr

PJ: liste des participants + Glossaire

- **Objet de la reunion**

Présentation du bilan d'activité 2021. La présentation a été transmise au préalable à l'ensemble des membres de la CSS.

M. CASTANIER fait un tour de table pour que chacun des participants puisse se présenter.

- **Présentation du bilan Environnemental 2021 effectué par Monsieur PROERES, Responsable Exploitation Nord**

Présentation du site

- Site implanté depuis 1964
- Les activités du site : Stockage GPL (vrac et bouteilles), , réception GPL par camion gros porteurs et camion gros porteurs bouteilles, chargement/expédition GPL par camion citerne et camions porteurs de bouteilles,.
- Le site est composé de : 1 réservoir de 115m3 de propane sous sarcophage béton, une zone dédiée aux postes de transfert camions citernes, des stockages de bouteilles avec zone dédiée au chargement et déchargement des camions, un bâtiment administratif.

Activité :

- Activité de Vrac : 9844 tonnes en 2021
- Activité Bouteilles : 2530 tonnes

Bilan SGS :

Organisation et formations :

- Effectifs : 2 sur site
- Accueil Sécurité : 179 personnes
- Habilitation chauffeur : 35

- Investissements réalisés dans le cadre de la réduction des risques : 40.5 K€

Audits et contrôles :

- Audits SGS internes : 30 juin 2021
- Revue de direction SGS : 12 mai 2022
- Inspection DREAL : 10 décembre 2021

Plans de Secours et exercices :

- Mise à jour du POI en Avril 2020
- 11 Exercices internes mensuels
- 1 exercice POI : thème Fuite de propane non enflammée (zone vrac)

Evènements 2021 :

- Mise en sécurité sur alarme : 0
- Incidents Mineurs : 1
- Presqu'accidents : 0

Evènements 2022 :

- Accident : 0
- Incident : 0
- Incidents Mineurs : 0
- Presqu'accidents : 0

Projet 2022-2023 :

Porter à connaissance, pour faire du site un « self service » comme dans la plupart des sites de PRIMAGAZ.

Le site peut fonctionner en autonomie, les maintenances sont assurées par l'exploitant, mais ce dernier n'est pas à demeure et attaché au site de Dainville.

Monsieur PROERES ajoute qu'il n'y aura pas de salarié pour la partie « Vrac » (fonctionnement en self-service) mais il restera quelqu'un sur site pour la partie « bouteilles » qui pourra être un personnel externe à Primagaz possédant les habilitations requises ou un personnel interne à Primagaz.

Il ajoute qu'aujourd'hui 85% des sites de PRIMAGAZ sont automatisés et qu'un responsable de site gère deux sites.

Ceci permet de donner aux responsables une montée en compétences et l'automatisation des sites donne de la flexibilité sur les horaires d'ouverture des sites avec une amplitude horaire plus importante 6 jours sur 7.

Le secrétaire général souhaite connaître le positionnement de la DREAL sur ce sujet.

Claire FREY, explique que cela existe déjà depuis de nombreuses années sur d'autres sites.

Synthèse et échanges :

Présentation de PRIMAGAZ :

Concernant la formation accueil sécurité, Monsieur LELOIR souhaite savoir si en cas de problème de sécurité (déclenchement d'alarmes/feu...) ces personnes peuvent intervenir.

Monsieur PROERES explique que la formation Accueil sécurité permet aux personnes d'accéder au site mais ils ne peuvent en aucun cas intervenir en cas de problème de sécurité

Monsieur LELOIR souhaite savoir comment est géré un problème sur le site compte tenu du projet d'autonomie à l'étude.

Monsieur PROERES explique qu'en cas de fuite, un système de détection gaz permet de mettre l'ensemble du site en sécurité, si une alarme est déclenchée sur site il y a un renvoi automatique vers un centre de Télésurveillance qui va déclencher une intervention par des astreintes.

Monsieur le SECRETAIRE GENERAL propose à l'exploitant d'associer les membres de la CSS lors d'un exercice POI.

Monsieur PROERES est favorable à cette démarche.

Monsieur VAN GHELDER, souhaite savoir si les chauffeurs sont des sous-traitants ou des salariés de PRIMAGAZ. S'ils sont sous-traitants, dans quelle mesure PRIMAGAZ supervise leur formation ?

Monsieur PROERES explique que c'est PRIMAGAZ qui assure la formation en complément d'un compagnonnage effectué avec un autre chauffeur. Une fois la formation effectuée, une évaluation est réalisée par le responsable de site qui va délivrer l'autorisation d'intervenir sur un site en particulier.

Monsieur PROERES ajoute que si le chauffeur n'est pas habilité c'est l'exploitant qui fait le chargement / déchargement sur site.

Le Secrétaire Général souhaite savoir quel autre site gère le responsable du site de Dainville.

Monsieur PROERES explique que l'autre site géré est celui de Charleville Mézières qui est à 2h30 de Dainville.

Il ajoute que le fait de donner aux responsables de sites la gestion de 2 sites permet une montée en compétences des responsables et que l'automatisation des sites donne de la flexibilité sur les horaires d'ouverture des sites avec une amplitude horaire plus importante 6 jours sur 7.

Madame APPORA souhaite connaître le délai d'intervention sur site en cas de problème dans la mesure où le responsable du site est sur 2 sites .

Monsieur PROERES explique qu'une société extérieure gère les premiers niveaux d'astreinte et un agent de celle-ci peut se déplacer en moins de 30 min sur site

Révision du PPRT :

Le secrétaire Général souhaite savoir où en est la révision du PPRT du site.

Claire FREY, indique que le rapport a été signé par la DREAL et qu'il est à présent dans le circuit de signature de la DDTM.

Monsieur LATURELLE (DDTM) confirme que le rapport a été transmis pour signature.

Campagne d'Information des populations

Jean-Marie LECLUSE explique que le S3PI travaille actuellement sur la prochaine campagne d'information des populations sur les risques technologiques dans l'Artois, et que le lancement de cette campagne se fera le 11 octobre prochain dans les locaux du S3PI à Béthune.

A cette occasion sera présenté un dispositif qui s'appelle Face aux Risques, pour permettre

de créer du lien entre les sites industriels et les riverains à travers plusieurs modules de communication.

Ordre du jour et inscriptions : <https://www.eventbrite.fr/e/billets-risques-dans-lartois-far-pour-etre-tous-acteurs-de-notre-securite-418430576117>

Monsieur le Secrétaire Général remercie les participants et clôt la réunion.

Pour le Préfet,

Le Secrétaire Général,


Alain CASTANIER

Liste des participants :

Etat :

Alain CASTANIER, Secrétaire Général de la Préfecture du Pas-de-Calais,

Jean-François RATEL, Préfecture du Pas-de-Calais

Claire FREY, Adjointe Chef UD de l'Artois,

Jean-Marie LECLUSE, Responsable du S3PI de l'Artois

Laurent LATURELLE, DDTM 62

Dominique ROFFE, SDIS 62

Exploitant

Julien PROERES, Responsable exploitation Nord PRIMAGAZ,

Salariés

Pas de représentant

Collectivités Territoriales

Philippe QUANDALLE, Adjoint au Maire de Dainville

Anne VALLET, DGS Dainville

Irma APPORA, Communauté Urbaine d'Arras

Alain VANGHELDER, Vice-Président Communauté Urbaine d'Arras.

Associations et riverains

Max THEROUANNE, UFC que Choisir

Pierre LELOIR, riverain

Excusés :

Michel DAGBERT

Était aussi présent Jérôme HERBAUT-DEQUIDT chargé de communication du S3PI de l'Artois

GLOSSAIRE

POI (Plan d'Opération Interne)

SGS (Système de Gestion de la Sécurité)

PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques)

DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)

DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer)